



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2021 – 19 h. RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers municipaux à l'exception de Madame ROSPARS Fabienne (pouvoir à Monsieur HUIBAN Dominique), Madame KERSAUDY Maria (pouvoir à Monsieur LE GUELLEC Yves)

Secrétaire de séance : Madame GLOAGUEN Patricia.

➔ **VIE SOCIALE :**

- le Conseil décide d'attribuer une subvention de 180 € à l'association Landudec Randonnée
- des nouvelles demandes de salles communales ont été faites par des personnes exerçant en auto-entrepreneur ou en profession libérale : avant de se prononcer, le Conseil décide de se renseigner auprès de communes avoisinantes
- projets 2022 : afin de mieux déterminer les projets et de dynamiser les activités, le Conseil élaborera un questionnaire qui sera distribué avec le bulletin communal de janvier 2022
- mutuelle communale : la Sambo a été retenue, une permanence a eu lieu le 27 novembre et une autre est prévue le 4 décembre.
- collecte de la Banque Alimentaire : elle a eu lieu les 26, 27 et 28 novembre, 736,85 kg de denrées ont été collectées ainsi que 1.595 € de don en numéraire
- colis de Noël aux Aînés : le 18 décembre à la salle polyvalente de 9h à 12h
- Covid 19 : une attention particulière sera portée aux personnes fragiles isolées ne pouvant se rendre sur les lieux de vaccination
- Espacil Habitat : un programme de travaux d'amélioration des logements locatifs est en projet (Hameau des Genêts : 11 logements et cité des Pommiers : 12 logements)
- association Créons du lien : suite à l'assemblée générale du 8 novembre, l'association est mise en sommeil.

➔ **COMMUNICATION – TOURISME :**

- commission communautaire « groupe de travail langue et culture bretonne » : La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden adhère à la charte langue et culture bretonne, le coût de l'adhésion pour la Commune est de 600 €. A l'étude
- bulletin communal janvier 2022 : la distribution sera faite par les élus la 2^{ème} quinzaine de janvier 2022
- carte de Vœux : le thème choisi pour le dessin des enfants est la « biodiversité »
- livret des entreprises et services : en cours de préparation
- illuminations de Noël : mise en service pour le 10 décembre
- accueil des nouveaux habitants : il est reporté au printemps 2022 en raison de la Covid 19
- marché du terroir : un partenariat est en cours avec le Conseil des Sages et des étudiants de l'IUT de Quimper pour une étude sur le potentiel d'un marché du terroir sur la Commune
- numérotations de maisons : une étude est en cours pour la numérotation des quartiers du chemin de Lanrien et de Gerveur suite à des constructions en cours. Un panneau d'indication des numéros de maisons sera posé au Hameau des Pins, pour les 4 propriétés situées sur la route de Kervargon
- jardin partagé : une rencontre a eu lieu avec l'école afin de définir leurs souhaits, un référent est recherché
- signalétique : un règlement succinct est à définir pour la Commune
- logo de la Commune : il est à moderniser, à l'étude
- congrès des stations vertes : suite à la participation de la commune au congrès des stations vertes à Quillan en octobre dernier, la question est posée sur l'intérêt de la Commune d'y adhérer.

➔ **VOIRIE :**

- modification de la convention voirie avec la CCHPB :

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a révisé la convention de gestion pour l'exercice de la compétence voirie après 2 ans de fonctionnement, l'objectif est de clarifier les compétences et le niveau d'intervention de chaque collectivité. Sa réécriture est en cours. Le Conseil prend acte.

-demande d'acquisition d'une bande de terrain communal à la Résidence Park Lann par un riverain :

Le Conseil refuse, dans l'attente de l'urbanisation prévisible du terrain annexe

-rue Ar Marquis- aire de loisirs :

Un aménagement de sécurité avec la pose d'un portillon est décidé afin de sécuriser l'aire de loisirs côté rue Ar Marquis

-propriété COSMAO rue Neuve :

Le compromis de vente a été signé pour l'acquisition de la partie Est de la propriété, la maison principale est achetée par un particulier. Il est prévu qu'un accès véhicule soit créé par la Mairie en partie Nord. A l'étude.

➤ BATIMENTS :

-étude de la restructuration de la Mairie : le Conseil valide la convention d'offre de service proposée par la SAFI pour un montant de 10.017,50 € H.T.

Une demande de subvention pourra être faite au titre de la DETR 2022 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

-salle de sport : une grille d'aération spécifique sera posée pour la sécurité lors de l'utilisation d'un chauffage lors de manifestations

-église :

-travaux de la voûte et salle des cloches : l'atelier du Granit est retenu pour un montant des travaux de 39.592,44 € T.T.C. Planning des travaux : du 20 novembre au 20 décembre : préparation, du 3 janvier au 5 mars : travaux, semaine du 7 mars : réception des travaux

-Retable : la consultation pour la restauration du Retable est en cours.

➤ LOTISSEMENT COMMUNAL LE HAMEAU DE LA VALLÉE :

-Le Conseil fixe le prix de vente des 20 lots de la tranche 1 :

Lots	Prix T.T.C. le m ²
lots 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8	69,35 €
lots 18 – 19 – 20	86,15 €
lots 21 – 22	81,35 €
Lots 45 – 46 – 47 – 48 – 49 – 50 – 51	76,55 €

-le Conseil valide l'avenant n°2 de l'entreprise LE ROUX TP au marché de viabilisation de la 1^{ère} tranche pour un montant de 19.204 € H.T.

-le Conseil valide le devis du cabinet de géomètres CIT pour le bornage des lots pour un montant de 18.200 € H.T.

-le Conseil donne son accord pour la vente du macro-lot à Aiguillon Construction pour un montant de 80.000 € pour la construction de 15 logements

-le Conseil approuve la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour le réseau des eaux pluviales avec la CCHPB pour un montant de 130.000 € H.T.

-le Conseil valide le devis de la société SOLUTEL au prix de 10.572 € H.T. pour les travaux de pose et de câblage en fibre optique du lotissement

-le taux de l'emprunt souscrit auprès du CMB pour un montant de 400.000 € sur 25 ans est de 0,77 % au lieu de 0,61%.

➤ PERSONNEL COMMUNAL :

-organisation du temps de travail des agents communaux à 1607 heures (au lieu de 1600 heures) conformément à la loi de transformation de la Fonction Publique.

-instauration du compte épargne temps : de nouvelles modalités de mise en œuvre du compte épargne temps du personnel sont applicables au 1^{er} janvier 2022.

➤ RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2020 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Les Conseillers Municipaux se sont fait présenter et commenter les rapports annuels de l'année 2020 de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden : eau potable, assainissement, élimination des déchets, défense incendie.